

L'Écho de la source



Cérémonie des voeux

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à sa cérémonie des voeux qui se déroulera **le vendredi 23 janvier 2026 à 19h** à la salle des fêtes de Réaup-Lisse.

Vous serez ensuite conviés à partager le verre de l'amitié.

Le mot du Maire

La tradition de m'adresser à vous par le biais de ce bulletin ou à l'occasion de la cérémonie des voeux du Nouvel an est un privilège. Tout au long de l'année, les élus accomplissent leurs missions et répondent à vos questions. Mais, pendant cette période des Voeux, j'ai envie de vous souhaiter simplement le meilleur pour vous et vos proches.

Puis, j'aimerais vous partager un extrait du mensuel des Maires de France : « l'engagement municipal est exigeant. Le mandat 2020/2026 a été particulièrement éprouvant, marqué par de nombreuses crises, par une recentralisation toujours plus forte des pouvoirs et des moyens locaux, par une surexposition des élus notamment aux violences, par le poids des normes qui ne cessent de s'alourdir.»

Beaucoup d'élus peuvent se reconnaître dans ce constat fait par l'Association des Maires de France.

Mais restons positif et accrochons-nous aux principes de notre démocratie.

La commune est le lieu privilégié de l'engagement civique, car la proximité le rend concret et lui donne du sens. La démocratie locale est une réalité humaine, faite de femmes et d'hommes qui s'engagent concrètement au quotidien.

C'est pour cela que je vous encourage à faire usage de vos droits civiques en venant voter le 15 mars 2026.

En attendant, profitez de tous les moments de partage et de bonheur en famille ou entre amis et prenez soin de vous.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très belle année 2026.

Pascal Legendre

Maire de Réaup-Lisse

Vice-Président d'Albret Communauté

Intramuros, l'application mobile de la commune

Grâce à Intramuros/Réaup-Lisse, vous retrouvez toutes les semaines sur votre smartphone les actualités de la commune, l'agenda des manifestations, différentes informations utiles comme les démarches d'urbanisme et plus encore, les menus de la cantine de l'école, voire les alertes en cas de coupure électrique et de départ de feux de forêt.

C'est gratuit et sans création de compte, connectez-vous sur www.reaup-lisse.fr et cliquer sur le bouton accès rapide/application téléphone mobile.

Pour certains de nos administrés, notamment nos aînés, le personnel communal reste, bien entendu, à votre disposition pour vous informer et vous accompagner.



Bienvenue aux nouvelles Secrétaires de mairie



Commune de Réaup-Lisse

Brigitte, que vous connaissiez tous, s'est mise en disponibilité pour explorer un autre horizon professionnel, nous lui souhaitons une bonne continuation et elle sera toujours la bienvenue. Vous êtes dorénavant accueilli par Claire ou Djemaa, diplômées universitaires du Centre de Gestion 47. La continuité du service est ainsi assurée. Amabilité et écoute sont toujours les maîtres mots, le tout dans un respect mutuel entre agents communaux et usagers.

Toute l'actualité et toutes les informations
de la commune sur :

www.reaup-lisse.fr





Des commémorations empreintes de solennité

Comme chaque année, nous avons accompli notre devoir de mémoire en rendant hommage à nos morts pour la France devant les monuments de Réaup et de Lisse à l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre, symbolisant la victoire et la paix de 1918.



Dans un moment de partage et de recueil, tous étaient présents autour des associations des anciens combattants, élus, gendarmes, sapeurs-pompiers et publics de tous les âges venus en nombre. Le port du drapeau tricolore, comme un pont entre les générations, avait fière allure.



Après les traditionnels discours, les gerbes du souvenir ont été déposées et la Marseillaise entonnée par l'ensemble des participants.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui étaient présents.



Le bien-vivre ensemble à l'épreuve des incivilités

Dernier exemple d'incivilité sur Lisse, des guirlandes sur le sapin ont été sectionnées volontairement, privant les enfants de l'illumination de Noël qu'ils pouvaient admirer lors du trajet en bus scolaire. Un acte de vandalisme qui relève davantage de la bêtise humaine.



Après une succession d'incivilités sur le territoire de la Commune, surtout sur Lisse, vols et robinet cassé par trois fois au cimetière, drapeaux tricolores déchirés et jetés à terre au monument aux morts, arrachage de panneaux de rues sans oublier les dépôts sauvages, nous avons lancé

une étude pour la mise en place de caméras aux points stratégiques les plus exposés.

Un gendarme, spécialiste de la vidéo protection, est venu pour nous aider à définir les sites prioritaires, en conformité avec la procédure réglementaire autorisée par la Préfecture. Il nous a fourni un rapport détaillé afin que nous puissions décider en Conseil municipal de la marche à suivre : achat ou location de caméras, coordination avec la Gendarmerie et les autres services de l'État,...

D'ici là, nous ne restons pas sans rien faire et déposons systématiquement des mains courantes. Mais, malheureusement, cela ne suffit pas et il faudra l'approbation de tous pour punir ceux qui nuisent et coûtent cher à la collectivité. Nous devrons être fermes.



L'extension de l'Espace de Santé du Lavardacais, une bonne nouvelle pour tous les administrés

Le 13 novembre dernier, 200 m² de nouveaux locaux dédiés aux consultations de santé ont été mis en service. Ce sont trois cabinets supplémentaires pour les généralistes travaillant à temps partiel, un cabinet polyvalent et un pour les consultations psy, qui sont maintenant opérationnels. La Commune de Réaup-Lisse est adhérente à L'Espace de Santé du Lavardacais pour permettre à ses administrés de bénéficier d'une offre de proximité de qualité en matière de structure de santé, dans le désert médical dont souffre le territoire de l'Albret.



Taxe foncière : comment s'applique-t-elle ?

La taxe foncière n'est due que par les propriétaires, elle peut être distincte sur chaque territoire et varie en fonction de la valeur locative théorique du logement et de la situation du contribuable.

En 2025, la taxe foncière a augmenté partout mais la part communale est restée infime et la part de Réaup-Lisse n'a pas augmenté.

Ce qui a fait grimper assez considérablement l'impôt sur toutes les communes de l'Albret et non seulement à Réaup-Lisse, ce sont :

- la revalorisation des bases locatives décidées par l'administration fiscale,
- la taxe sur les ordures ménagères,
- la taxe sur les risques d'inondation, avec la gestion des ponts et rivières,
- la taxe LGV pour contribuer au projet de ligne TGV Bordeaux-Toulouse.

Informations, en bref...

Inscriptions listes électorales : Vous avez jusqu'au 6 février 2026 au plus tard pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune afin de participer au scrutin des municipales de mars 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

TE47 investit sur la commune :

Territoire d'Énergie 47, l'autorité organisatrice du service public de l'électricité sur tout le Lot-et-Garonne, a investi en 2025 plus de 65 000€ pour le renforcement et la sécurisation du réseau électrique sur la commune de Réaup-Lisse et ce, pour améliorer la qualité du service rendue aux usagers.

Plan de prévention des incendies : Nous avons initié une réunion avec le SDIS, EAU47 et la DFCI à la mairie pour planifier le dispositif de défense contre les incendies sur les 71 km² du territoire communal. Des solutions doivent être trouvées pour pallier le manque de poteaux incendies à certains endroits.

Pour contacter la Mairie : **05 53 65 75 17**
mairiedereup-lisse@collectivite47.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 14h - 17h • Mardi 15h30 - 19h • Jeudi 9h - 12h
Vendredi 9h - 12h (Fermé au public le mercredi)

Ce qui a changé pour la collecte des ordures ménagères !



Vous avez pu constater que le choix du Syndicat SMICTOM LGB a été de supprimer la collecte en porte-à-porte et de disposer des containers réservés aux ordures ménagères à côté des emplacements de tri sélectif sur l'ensemble des communes de l'Albret.

Ce choix apporte forcément des contraintes supplémentaires pour certains. Nous avons demandé et avons obtenu des emplacements en plus de ce qui avait été prévu. Cinq sites au lieu de trois initialement. Il y a toujours un temps d'adaptation mais nous restons vigilants sur le bon fonctionnement.

Nous avons aussi décidé de placer des containers dans les cimetières pour la Toussaint et de faire le tri nous-mêmes.

Nous vous rappelons que les déchets verts sont à apporter en déchetterie et que le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année. D'autant plus que nous sommes une commune classée à haut risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation. Merci pour votre compréhension.



ATTENTION le mode de scrutin a changé

Lors des prochaines élections municipales du 15 mars 2026, il faut savoir que le mode de scrutin a changé : si vous panachez ou rayez un nom, le bulletin sera considéré comme nul. Pour que le bulletin de vote soit valable, la liste doit être entière.

Notre village senior

Projet communal constituant un vrai progrès social sur notre Territoire, le Village Senior, a été plébiscité et reconnu par tous : son plan de financement a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal en 2021, il a été soutenu par le Conseil départemental (90 000 €), l'État (310 752 €), l'Europe (210 000 €), mais aussi par la MSA (17 000 €), la caisse de retraite AG2R AGIRC ARRCO (269 167 €), la caisse complémentaire IRCEM AGIRC ARRCO (100 000 €), ce qui fait un total de subventions de 996 919 €.

Résolument humain, écologique et économique ce « Nouveau Chez Soi », habitat inclusif à loyers modérés, doit permettre de développer la solidarité entre voisin et de rompre l'isolement dans le cadre de vie agréable de notre belle et accueillante commune.

L'implication des partenaires financiers précités permet de protéger le budget communal. Les impôts ne seront pas impactés par cet investissement et nous conservons une grande capacité d'auto-financement pour préserver l'avenir.

Les dépenses maîtrisées se décomposent ainsi :

- Honoraires 240 172 €,
- Travaux (construction et aménagements) 1 266 244 €,
- Frais divers et imprévus 97 732 €,

Ce qui donne un coût total actualisé de 1 604 148 € (dans ce montant sont incluses les plus-values et moins-values constatées au cours du chantier et le complément d'équipements ménagers pour chacun des logements).

Les subventions obtenues représentent donc plus de 62% du coût de l'opération.

Le reste à financer par la commune (607 229 €) est couvert :

- par un emprunt à taux zéro auprès de la CARSAT de 391 375 €, remboursable sur 20 ans par les loyers à percevoir,
- par un reste à charge pour la commune de 215 854 €.

Ce « reste à charge » est susceptible d'être couvert en grande partie par la vente des cinq terrains à bâtir viabilisés autour du « Village Senior » dont le prix de vente a été fixé par le conseil municipal à 24 € le mètre carré, soit un montant de 165 600 €.

Ce constat chiffré est transparent et démontre l'équilibre budgétaire recherché depuis le début de ce projet.

L'avancement des travaux se déroule selon le planning prévu. Des réunions de chantier ont lieu tous les jeudis pour contrôler le bon déroulement et la qualité de la construction.

Les commissions d'attribution des logements commencent maintenant, organisées par l'UNA 47, en collaboration avec la Mairie.

L'inauguration du « Village Senior » devrait avoir lieu en mai 2026.



Plan de financement village Séniors

Dépenses

- | | |
|---|--------------------|
| • Honoraires | 240 172 € |
| • Travaux (Construction et aménagement) | 1 266 244 € |
| • Frais divers et imprévus | 97 732 € |
| Coût total HT TRAVAUX (tout compris) : | 1 604 148 € |

Subventions accordées

- | | |
|---|------------------|
| • MSA (Mutuelle sociale agricole) : | 17 000 € |
| • Département (Conseil départemental) : | 90 000 € |
| • DETR (L'état) : | 310 752 € |
| • Programme Leader/Feader (L'Europe) : | 210 000 € |
| • AG2R Agirc arrco (Caisse de retraite) : | 269 167 € |
| • IRCEM Argirc arrco (complémentaire) : | 100 000 € |
| TOTAL SUBVENTIONS : | 996 919 € |

Soit plus de 62% de subvention du montant global

Prêt de la CARSAT à Taux Zéro : 391 375 €
remboursé sur 20 ans par les loyers.

Reste à charge pour la Commune : 215 854 €
- Vente prévue terrains à bâtir viabilisés autour du Village Seniors, soit 5 parcelles à 24 € le m² 165 600 €

Le PROJET MUNICIPAL



Les travaux communaux et intercommunaux

Comme tous les ans, une part du budget de la Commune est investi dans l'entretien et la rénovation du domaine public communal ainsi que dans la sécurisation des voies de circulation.

En collaboration avec les services techniques de la communauté de communes, des travaux de réfection de voirie à plusieurs endroits et des travaux complets comme pour les deux impasses « des palombes » et « des écureuils » route d'Hougaillard ont été réalisés.

Le mur du cimetière de Cieuse a été restauré entièrement, ce qui complète tous les murs des trois cimetières.

Des miroirs de carrefour ont été installés à des endroits stratégiques afin d'améliorer la sécurité routière.

Des radars compteurs de vitesse ont été positionnés sur certaines portions de route afin d'envisager éventuellement de nouvelles solutions de ralentissement, notamment route de la Papeterie.



Restauration complète mur cimetière Cieuse



Impasse des Écureuils entièrement refaite



Pose de miroir de sécurité



Toujours le plein d'activités à l'école du village

Le vendredi 17 octobre, les élèves ont participé au Relais du Halage à Buzet-sur-Baïse, une manifestation annuelle regroupant les écoles de l'Albret, basée sur une course d'endurance ainsi que des ateliers sportifs entre écoles. Cette année, le thème était "égalité filles/garçons".

À l'occasion de la semaine du goût, une diététicienne nutritionniste est intervenue tout un après-midi pour faire découvrir les variétés de saveurs ainsi que le rôle des aliments. D'ailleurs, depuis cette année, la cantine a mis en place un repas choisi par les élèves une fois par mois, une initiative qui remporte un franc succès. Sans parler du potager surveillé de près par les élèves avec la plantation de choux et d'oignons qui serviront à la cantine.

L'école a aussi renouvelé sa participation au dispositif "École et cinéma" et les enfants ont assisté à une première séance sur le thème des oiseaux. Deux autres séances sont prévues au cours de l'année.

Sous l'impulsion de leur maîtresse, Jade Guedes, sans le dynamisme et l'implication de qui toutes ces activités n'auraient pu se dérouler, les écoliers ont présenté un spectacle lors du goûter intergénérationnel de fin d'année qui a ravi petits et grands. Merci aussi aux parents qui ont tenu un stand sur le marché nocturne de Noël pour vendre des sablés réalisés par les enfants et des pâtisseries faites maison. Les bénéfices serviront à financer en partie les prochaines sorties scolaires.

Notre patrimoine communal s'agrandit

Après la statue de Notre Dame de Cieuse, la cloche de l'église Saint-Laurent de Réaup vient d'être inscrite au titre des Monuments Historiques, synonyme de reconnaissance par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.



Grâce à la dépose de cette cloche il y a quelques années et aux travaux engagés par la Mairie, réparation et réinstallation au mur clocher avec carillon, les inscriptions ont permis de la dater. Elle est du XV^e siècle, de l'an 1502 exactement.

N'oublions pas que les 3 églises sur notre territoire appartiennent au domaine public de la Commune et qu'elles font partie intégrante de l'histoire de celle-ci.

AGENDA

JANVIER

◆ 23/01 - Cérémonie des Vœux à la Salle des fêtes.

FÉVRIER

◆ 05/02 - 12/02 - Ateliers numériques gratuits à la Mairie

◆ 13-14/02 - Raid équestre des sables sur Réaup-Lisse et Barbaste

MARS

◆ 08/03 - Concert gratuit de la Saint-Patrick avec danses celtiques par l'école de musique et de danse d'Albret Communauté

◆ 15/03 - Élections municipales

◆ 22/03 - Élections municipales (si 2^{ème} tour)

◆ 29/03 - Rando des Palombières organisée par le Comité des Fêtes de Réaup



Un loto pour la bonne cause

L'association des Sapeurs-Pompiers du Désert a organisé un loto bingo le 9 novembre dernier. La salle des fêtes était pleine à craquer dans une bonne ambiance avec des participants de tous les âges.

Les lots étaient à la hauteur de l'évènement pour une bonne cause. Merci aux organisateurs et aux joueurs pour cet après-midi récréatif et joyeux.



Les ANIMATIONS AU VILLAGE

Le Marché de Noël nocturne, une réussite collective

Pour la 2^{ème} édition de ce Marché festif, nous avons mis les moyens pour que la réussite soit au rendez-vous. Avec un espace couvert, les 19 exposants locaux ou voisins étaient présents pour nous offrir une magnifique soirée.

Balades en calèche avec le Père Noël, Contes de Noël, Tours de Magie, et toutes les gourmandises que l'on peut souhaiter à Noël (Vin chaud et bière de Noël consommés « avec modération », Châtaignes grillées, Huîtres, Crêpes, Brasero pour les grillades...)

Il y en avait pour toutes les familles. Les jeux anciens en bois ont ravi les participants, Mme et M. Blanchard nous ont préparé le gâteau à la broche qui a régalé tous les gourmands. Les exposants nous ont présenté leur savoir-faire et leurs produits artisanaux, merci à eux .

La musique a suscité des chants et des danses. Une ambiance festive et conviviale à renouveler à coup sûr.

Merci à Martine qui a contribué grandement au bon déroulé de cette belle soirée, avec la collaboration du Comité des fêtes de Réaup.

Merci aux organisateurs et participants du Conte de Noël.

Merci aux nombreux visiteurs qui nous ont fait le plaisir de venir partager cet évènement.



Le Noël des enfants et des aînés, la tradition de Noël respectée

Juste avant le Marché Nocturne, a eu lieu notre traditionnel goûter de Noël des enfants et des aînés. Martine et David avaient décoré la salle des fêtes avec beaucoup de goûts et l'ambiance de Noël était bien présente. Merci aux élus présents et aux agents de la commune qui ont assuré le service, avec une salle qui était bien remplie.

Les enfants les plus sages (tous en fait,...) ont reçu des mains du Père Noël leurs cadeaux, avec toujours le même regard pétillant et la même joie. Les parents ont pu prendre des photos pour immortaliser ces moments magiques.

Nous avons également distribué des cadeaux aux aînés, ravis de partager de tels instants en compagnie des plus jeunes. Les enfants de l'école avaient préparé un spectacle, récompensé par un tonnerre d'applaudissements et un petit cadeau. Merci à eux et à Jade leur enseignante qui participe toujours avec enthousiasme à la vie du village.

Ce Noël intergénérationnel a rempli de bonheur le cœur de tous. Et merci au Père Noël d'avoir fait à nouveau étape à Réaup-Lisse à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.



Monsieur le Maire,

les membres du Conseil Municipal et le personnel communal
s'associent aux artisans & commerçants de la commune
pour vous présenter leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année 2026 !

ALBRET PEINTURES

ANDRIEUX Serge

AU VIN' COEUR

BERGERIE DES PINS

BONAS LISSE VIGNOBLE

BOURSIAC Bernard et Fils

BUZET Sylvain

CAMPING DU LAC DE LISLEBONNE

LAMOULIE Olivier

LAZARTIGUES Jérôme

LE RALLE Perrine

LIGNEAU Bernard et Fils

MAISON Stéphane

MAVON Dominique

MENDES Frédéric

MOUCHES Jean-Michel

Réaup-Lisse

CASTANY Jean-Pierre

CAUSSE Tony

CHEVRERIE DU FRISAT

DE BORTOLI Myriam

DUCOS Lucas

FLORIAN BOUCHON VIGNOBLE

FITON Laurent

HELICIDRION

INTUITIV

LAMOULIE Jean-Luc

NAILLE Nicolas

NAILLE Philippe

PERIN Guillaume

PERIN Hervé

PREVITALI Fabien

PROXISERVICES

SCHUSTER Françoise

SEGAT Fabrice

ZAMPIERRI Marc

Voir activités et coordonnées sur **www.reaup-lisse.fr**, rubrique services
ainsi que toutes les structures d'hébergement du village, rubrique découvrir.